FRANCE
FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

23/06/2022

Communiqué de presse

50ème Congrès de la FPI 2022 de Strasbourg
7 et 8 juillet 2022

500 experts et professionnels au chevet du logement neuf confronté à une crise aigüe.

Alors que tous les clignotants de la construction de logements collectifs neufs virent au rouge depuis plusieurs mois, la Fédération des promoteurs immobiliers réunit à Strasbourg les 7 et 8 juillet prochains plus de 500 experts et professionnels de l'immobilier parmi lesquels les majors du secteur ainsi que le vivier des PME de toutes les régions de France à l'occasion de son Congrès annuel. Ceux-ci partageront leurs analyses et convictions fortes - construire suffisamment pour tous et abordable, les impacts de la sobriété foncière et carbone - et aborderont les solutions efficaces pour répondre vite et fort à la pression de la demande de logement neuf de la société tout en respectant les contraintes foncières et la trajectoire carbone.

Dans un contexte où l'inflation enfle et fait peser une menace significative sur le pouvoir d'achat des ménages français, les promoteurs immobiliers rassemblent analystes, économistes, acteurs institutionnels, géographes, urbanistes pour alerter sur les impasses du secteur alors que se loger est un enjeu majeur pour les ménages. Après le temps des élections, ce rendez-vous « *Le logement, l'Enjeu de société* » doit permettre à tous les décideurs et aux professionnels du logement collectif neuf d'alerter les pouvoirs publics sur l'aggravation d'une crise qui appelle une prise de conscience, un sursaut et une véritable politique publique concertée.

A l'occasion du Congrès, la FPI France et les FPI régionales lanceront un appel solennel aux pouvoirs publics.

> *« Je me réjouis de retrouver toute la profession réunie pour souligner les dangers que fait porter la faiblesse de la construction de logements collectifs neufs sur la santé économique du pays. Il est temps d'impulser une politique ambitieuse et volontariste du logement après un quinquennat frileux. Les solutions existent. Il faut les mettre en œuvre de toute urgence : simplification de l'acte de construire, pause normative, encouragement des maires qui veulent bâtir à la fois durable et abordable, fiscalité incitative sur la libération du foncier, , TVA à 10%, assouplissement du taux d'usure… Ce Congrès est un moment fondateur pour lequel nous espérons l'attention du président de la République et nous appelons de nos vœux la nomination d'un/une futur.e ministre du logement de plein exercice. Il en va du pouvoir d'habiter comme du pouvoir d'achat au risque d'une crise majeure à la rentrée. » indique Pascal Boulanger.*

Pièce jointe : Programme détaillé du Congrès de la FPI 2022 de Strasbourg

Isabelle Rivière – Publicis Consultants
01 44 82 45 44 | 06 27 84 98 63
@ : PresseFPI@publicisconsultants.com

Judith Grandcoing – Publicis Consultants
06 33 39 40 34

À PROPOS DE LA FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d'affaires annuel de la promotion privée s'élève à 40,5 milliards d'euros, elle emploie 32 300 actifs (données rapport de branche 2021). La FPI rassemble 687 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre- mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

FRANCE
FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

Isabelle Rivière – Publicis Consultants
01 44 82 45 44 | 06 27 84 98 63
@ : PresseFPI@publicisconsultants.com

Judith Grandcoing – Publicis Consultants
06 33 39 40 34

@fpi_fr www.fpifrance.fr